

CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT & PÔLES TERRITORIAUX

LA PLACE DE LA CONCERTATION DANS LES TERRITOIRES DE PROJET

Enquête ANPP 2018

Alexandra Vidal

CNDC

Lisa Labarrière

Chargée de mission ANPP



États Généraux des Pôles territoriaux
et des Pays



TERRITOIRES DE PROJETS : LE MAILLON FORT !

CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

Un conseil de développement ?

- **Instances de participation citoyenne**
- Créées en 1999 par la loi LOADT pour les Pays
- *« réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs »*
- *« consulté sur les principales orientations du comité syndical du pôle et **peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial** »*

Nouvelle donne législative

- La loi NOTRe (art 88) EPCI de plus de 20 000 habitants → création d'un conseil de développement
- La loi MAPTAM (art 48 et 79) pour les PETR

QUI COMPOSENT LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?



60 membres par Conseil *

40 % de membres « actifs » estimés *

38 % de femmes *

16 % de moins de 40 ans *

*En moyenne

QUI COMPOSENT LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?



16 % évoquent la présence **d'élus**

58 % évoquent la présence des **banques** et des **entreprises**

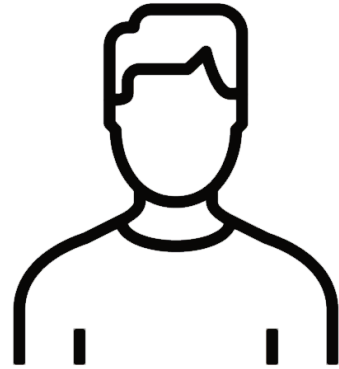
6% évoquent la présence des **régions**, des **départements** ou des **services déconcentrés** de l'Etat

68 % évoquent la présence de **citoyens** du territoire

QUI PRÉSIDENT LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?



25 % de
femmes
présidentes



75 %
d'hommes
présidents

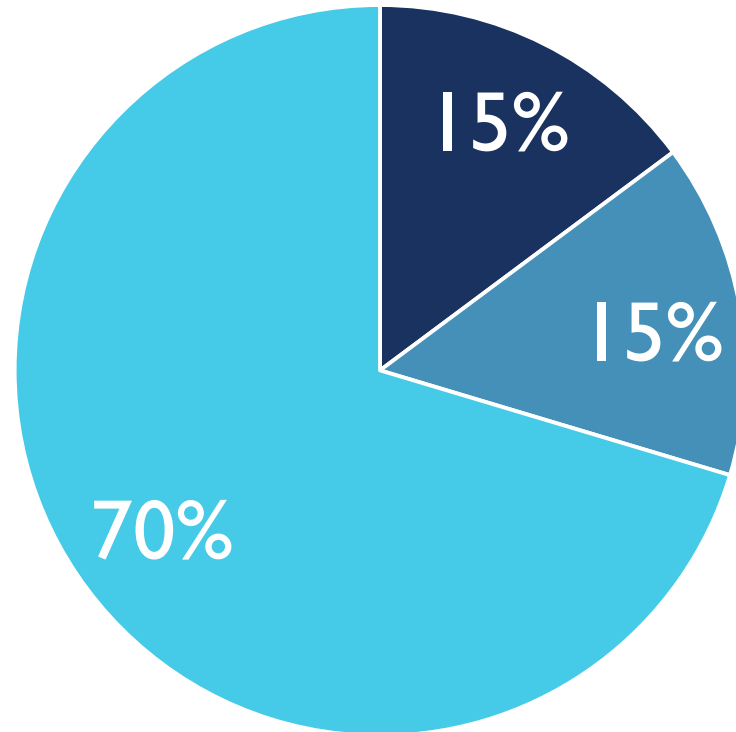


Âge
moyen
60 ans



20 heures
/ mois
consacrées
en moyenne

MÉTHODES DE TRAVAIL DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT



■ Autosaisine ■ Sollicitation ■ Les deux

QUELS SONT LES SUJETS DE TRAVAIL DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?

- Projet de territoire
- Agenda 21
- Contractualisation
- Contrat de ruralité
- PCAET
- Guide du Routard
- PAT
- TéPCV
- LEADER
- PTCE
- Contrat de réciprocité
- Schémas
- SCoT

L'ANIMATION DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT



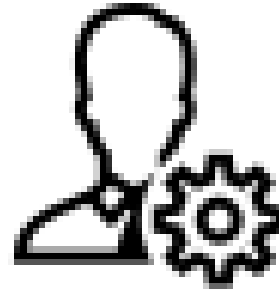
46 %

Aucun ETP



17 %

Moins de 0,5 ETP



17 %

Entre 0,5 et 1 ETP

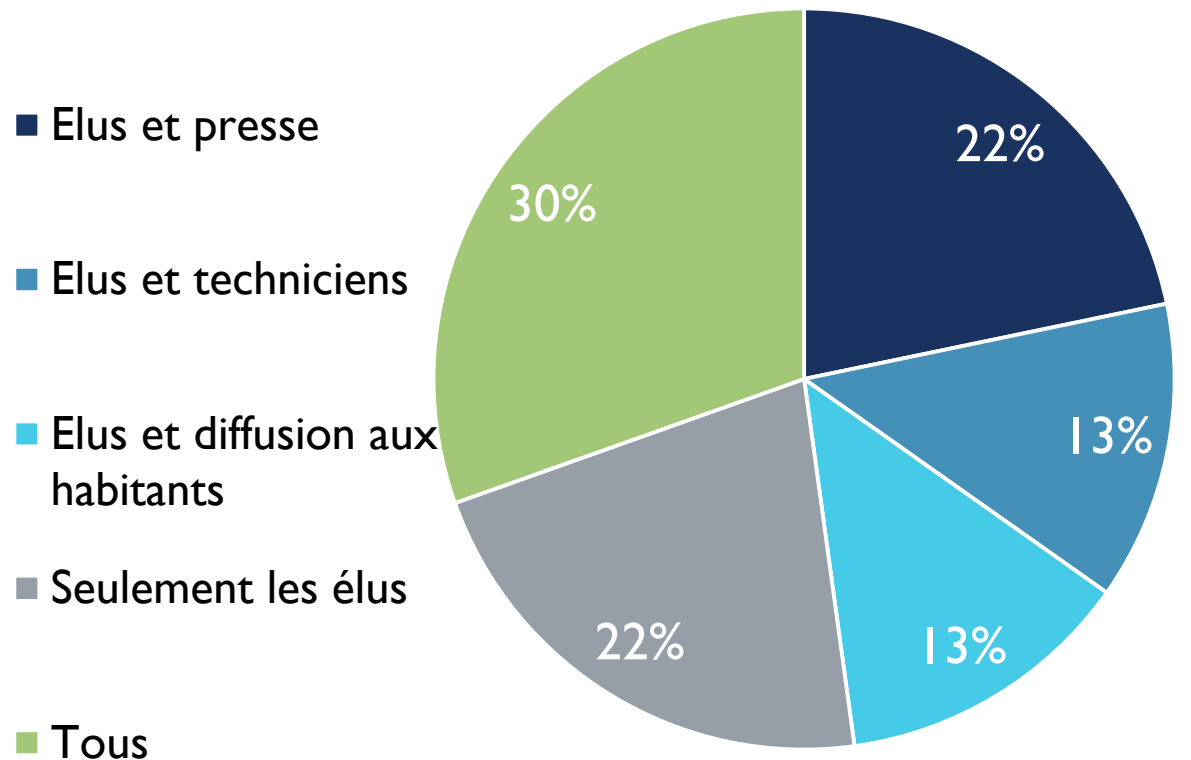


20 %

Plus d'un ETP

LES MOYEN DE COMMUNICATION DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Cible de diffusion des travaux du CODEV



26 % des Conseils de l'échantillon évoquent un site **internet propre** ou l'utilisation des **réseaux sociaux** pour leur communication

LES LIENS ENTRE CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT, ÉLUS ET TERRITOIRE

- **39 %** participent aux CA (pour les Pays) ou aux Comités syndicaux (pour les PETR)
- Dans **19 %** des cas les liens sont très limités
- **32 %** regrettent la **très faible influence** ou le faible dynamisme du conseil
- Dans **45 %** des cas les répondants relèvent une dynamique et une influence positive du conseil

Merci pour votre écoute

Association
Nationale des
Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des
Pays



Pôles / Pays / Territoires de projet